

MAIRIE DE CUREL
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N° 28/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six et le cinq juin à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de CUREL régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BELLEMAIN, Maire.

Présents : Mesdames Sophie DUCCA, Valerie AZAN, Liliane BARGES, Jade BELLANGER et Messieurs Thierry BELLEMAIN, Antoine POLATOUCHE, Thibaut CHARLOT.

Convocation et affichage : 01/06/2026

Secrétaire de séance : Monsieur Antoine POLATOUCHE

Nombre de membres en exercice : 7

Nombre de membres présents : 7

OBJET : CREATION D'UNE PLACE HANDICAPEE AU PASSAVOUR

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il serait souhaitable de créer une place de parking handicapée au Passavour.

Il présente le devis correspondant.

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à délibérer sur cette convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide la création d'une place de parking handicapée au Passavour ;
- valide le devis de l'entreprise SIGNA CONCEPT pour un montant de 228.08 €HT ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CUREL le 08 juin 2026

Le Maire,

Thierry BELLEMAIN



Le secrétaire, Antoine POLATOUCHE